

Master professionnel DROIT PROCESSUEL

■ Tableau des UE et contrôle des connaissances en pdf

SEMESTRE 3

UE1	discipline	CM	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
UE1 PROCEDURES ET DROITS FONDAMENTAUX	Principes directeurs du procès civil	20	20	11 OU 3	- épreuve écrite de 5 h sur un cours théorique (un seul sujet) - exposé –discussion sur les 3 autres cours : tirage au sort 15mn de préparation – 15 mn de discussion avec le jury	1.5		2.5
	Droits des victimes et des personnes poursuivies dans la procédure pénale	20	20					
	Contentieux des libertés publiques	20	20					
	Techniques procédurales (Etudes des actes de procédures à partir de dossier de plaidoiries au civil et au pénal)	30	30					
	Méthodologie juridique (écrit)	11	11					
	Méthodologie	16	16					
UE1	TOTAL	117	117	20	CT	2,5		2.5

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

PROCEDURES ET DROITS FONDAMENTAUX

UE2	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
2	Histoire de la justice	10				10	5	CC		0.5	0.5
2	Histoire de la procédure pénale	10				10	5	CC		0.5	0.5
2	Grands problèmes juridiques (approche historique)	10				10	5	CC		0.5	0.5
TOTAL UE2	CULTURE GENERALE <small>2 séminaires au choix</small>	30				30	10	CC		1	1

TOTAL SEMESTRE 3	147					147	30	CT + CC	2.5	1	3.50
-------------------------	------------	--	--	--	--	------------	-----------	----------------	------------	----------	-------------

SEMESTRE 4

UE3	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
3	A/ PROCEDURES SPECIFIQUES <small>2 séminaires au choix</small>						6	CC		1	1
	Contentieux communautaire	10				10	3	CC			0.5
	Rédaction des	10				10	3	CC			0.5

	actes de procédure devant la cour d'appel lorsque la représentation est obligatoire											
	Contentieux des étrangers	10				10	3	CC				0.5
	Droit de l'exécution	10				10	3	CC				0.5
	Justice des mineurs	10				10	3	CC				0.5
3	B/CYCLE DE CONFERENCES OBLIGATOIRES		44				44	Plusieurs conférences, confiées aux professionnels de la Justice, devront être suivies par les étudiants telles que le service juridique au Ministère de la Justice, les professions libérales de la Justice, la protection judiciaire de la jeunesse. Ce cycle de conférences sera ouvert aux étudiants des autres Masters juridiques de l'Université de Bourgogne.				
3	C/ANGLAIS juridique	27				27	3	CC			0.75	0.75
3	D/ TRAVAIL D'EQUIPE						3	Organisation colloque Plaidoiries internationales avec Neuchâtel			1	1
TOTAL UE3	CONTENTIEUX SPECIALISES	77	44			121	12				2.75	2.75

UE4	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
4	Un stage professionnel de trois mois doit être effectué par l'étudiant d'avril à juin, les enseignements terminant fin mars. Le stage doit se dérouler dans un domaine pouvant intéresser la Justice : Services administratifs, Collectivités territoriales, Cabinet d'avocat, Juridiction, Greffe, Etude d'huissier de justice, Médias, Service du contentieux d'une entreprise, etc						18	Etude juridique/ rapport de stage et soutenance		3	3
TOTAL UE4	STAGE PROFESSIONNEL OBLIGATOIRE						18			3	3

TOTAL SEMESTRE 4	77	44				121	30	CC		5.75	5.75
-------------------------	-----------	-----------	--	--	--	------------	-----------	-----------	--	-------------	-------------

TOTAL S3 + S4	224	44				268	60				
----------------------	------------	-----------	--	--	--	------------	-----------	--	--	--	--

■ **Modalités de contrôle des connaissances :**

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr/>

Validation 1^{ère} session en deux temps :

1 – UE1 – UE2 : fin du 1^{er} semestre

2 – UE3 – UE4 : fin du 2^{ème} semestre

Le diplôme est délivré si l'étudiant obtient la note globale de 10/20. Les deux semestres se compensent.

Une deuxième session est organisée à l'intention des étudiants qui ont échoué à la 1^{ère} session elle porte obligatoirement sur toutes les matières qui n'ont pas été validées à l'intérieur des UE non acquises, à l'exclusion des matières qui ont été sanctionnées dans le cadre du contrôle continu

Stage

Un stage professionnel de trois mois doit être effectué par l'étudiant d'avril à juin, les enseignements se terminant fin mars. Le stage doit se dérouler dans un domaine pouvant intéresser la Justice : Services administratifs, Collectivités territoriales, Cabinet d'avocat, Juridiction, Greffe, Etude d'huissier de justice, Médias, Service du contentieux d'une entreprise, etc.